

Bureau ADM

Date : 27 mars 2025

Présents : Audrey, Carine, Laurence, Marylène, Véronique, Frédéric, Louise, Nicolas, Patrick

Ordre du jour :

- Goodies
- TIV + clés
- Inscription : tarif sans piscine et gonflage
- Comptabilité
- Sorties
- Procédures
- Alexandre et oxygénothérapie 4 et 5 juillet

Goodies

Carine, Marylène et Audrey feront le point pour les prix et les différentes broderies.

Dès vendredi 28 mars, une communication via le site et par mail va être lancée pour organiser une séance d'essayage et de prise de commandes au bord du bassin dès le premier lundi après les vacances de Pâques.

TIV + Clés

La nouvelle clé est distribuée, le barillet a été changé.

On commande des 6 robinets la moitié en simple sortie et le reste en double sortie, pour remplacer les robinets réformés lors des TIV.

Donner les coordonnées de Biathlon Evolution à Audrey => Patrick

Comptabilité

Les tarifs sont remises en question pour la licence OPEN uniquement. Le prix de vente avait été fixé à 69 euros, incluant la licence fédérale et une partie pour les frais de fonctionnement du club. Rappelons que cette licence ne permet pas d'accéder à la piscine. Elle permet juste de participer aux sorties. Aucun consensus n'étant trouvé, le prix reste inchangé.

Lors de l'organisation de voyages club, un certain nombre de plongeurs extérieurs au club y prennent part. Il est décidé que pour ces plongeurs, leur sera demandée une participation à l'organisation, d'un montant de 30 euros pour participation aux frais de

gestion. Cela ne concerne pas les conjoints des membres du club pour qui il existe la licence accompagnant.

Sorties du bord

Pour les sorties du bord pouvant inclure deux plongées, le prix du gonflage ne sera pas inclus dans le prix de la sortie mais demandé à ceux qui regonflent à l'issue de la plongée.

Nous rencontrons un problème de désistement trop fréquent sur ce genre de sortie. Les gens s'inscrivent ou se désinscrivent au dernier moment. Les weekends proposés par le club ne rencontrent pas le succès escompté. Ils sont très lourds à organiser, nous essayons de tirer les prix au plus bas, nous arrivons à trouver des plongées à 20 euros, des hébergements optimisés en mobile home. Ce type de produit ne semblant plus correspondre aux attentes actuelles, nous pensons fortement arrêter ces investissements personnels et laisser la parole aux adhérents.

Demande d'Alexandre

Alexandre fait une demande pour utiliser l'oxygénothérapie les 4 et 5 juillet. Validation par le bureau.

Procédures

Louise va mettre en place, rédiger et créer des tutoriels pour l'ensemble des procédures du club. Elle réorganisera aussi le kDrive afin d'harmoniser la gestion des documents, qu'ils soient de l'ordre du dossier permanent ou de l'exercice en cours

Création d'une commission pour l'analyse et la rédaction du règlement intérieur : Marylène, Laurence, Louise, Arnaud et Patrick. Les réunions de cette commission se feront soit en présentiel, soit en visioconférence. 4 réunions devraient permettre de soumettre le projet final aux votes du conseil d'administration.

Validité des CACI

Nous sommes inquiets des validités de certains CACI. D'un côté il y a les impositions du code du sport, de l'autre le RPGD. Des plongeurs ne vérifient pas la validité de leur certificat, ou se trompent lors de la saisie de la date. Il est compliqué de trouver une solution légale et facile à mettre en place. Le DB ou le DP doit être au courant des personnes non à jour car elles ne peuvent accéder ni au bassin, ni à des plongées. Et en cas d'incident sur des personnes non à jour cela peut retomber sur le directeur du jour ou sur le président.